

Bienvenue à la bi



Conditions de prêt :

Pour les livres :

Durée maximale 4 SEMAINES

Nombre de livres 4 LIVRES

Si vous rencontrez une difficulté particulière pour rendre l'ouvrage emprunté à temps... ne laissez pas filer les jours. Quelqu'un attend sans doute cet ouvrage. Contactez immédiatement l'équipe responsable (voir ci-dessous).

Contacts

Equipe responsable : Christine Grimal, Annie Campos

Biblio.montferrand@orange.fr

A défaut, laisser un message à la mairie (coordonnées)

Vous venez de vous inscrire... Pour utiliser la bibliothèque, il y a quelques règles à respecter.

Etat des ouvrages prêtés

Les ouvrages prêtés sont supposés en bon état. Il est important que vous signaliez toute détérioration, même si elle vous semble mineure. La responsable de la bibliothèque seule peut envisager la suite à donner.

Sachez qu'à Périgueux, l'équipe départementale de la bibliothèque de prêt dispose d'outils, de produits professionnels et d'un personnel qualifié.

Ne tentez jamais de réparer vous-même une dégradation quelle qu'elle soit.

N'oubliez pas que vous n'êtes pas simplement utilisateur de cette bibliothèque, mais également « acteur » :

Ranger un livre dont vous constatez qu'il n'est pas à sa place

Suggérer des acquisitions

Passer un moment pour faire vivre ce lieu

COMMENT FONCTIONNE VOTRE BIBLIOTHEQUE ?

Des ouvrages prêtés par le département de la Dordogne, sous la responsabilité de la municipalité de Montferrand

Nombre d'ouvrages

Renouvellement

Des ouvrages que vous pouvez faire venir en utilisant le site Internet <http://www.bdp24.net>

(voir mode d'emploi plus loin)

Expliquer le fonctionnement de la Navette (délai et mobilisation d'un bibliothécaire volontaire)

Pas de salarié à Montferrand, mais des bibliothécaires volontaires

Expliciter les limites des compétences des BV.

Des volontaires qui peuvent suivre des formations :

Le CD 24 organise des formations.....

ET il ne s'agit pas seulement d'une bibliothèque, mais d'un foyer de vie culturelle et de rencontres sociales

Suivez, les événements proposés, donnez vos idées, contribuez à l'animation...

GRATUIT ?

Lors de votre inscription et quand vous empruntez des ouvrages, on ne nous demande aucune participation financière.

Pourtant vous savez bien que rien n'est gratuit...

A titre d'exemple, les 500 ouvrages prêtés par le Département représentent plus de 5000 euros.

La bibliothèque doit être entretenue, chauffée et éclairée... des dépenses pour la commune.

Vous devez contribuer au maintien de cette gratuité d'inscription et de prêt, qui correspond au plan départemental de lecture publique de la Dordogne, voté en 2003.

Etc.....